



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## Conseil

Question écrite n° 62940

### Texte de la question

M. Patrick Balkany attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes sur la désignation du futur président de l'Union européenne. Le traité de Lisbonne, aujourd'hui ratifié par 26 États membres sur 27, prévoit la création d'un poste de président du Conseil européen élu à la majorité qualifiée par ses pairs pour un mandat de deux ans et demi renouvelable une fois. Parmi les missions qui lui seront confiées, le futur président devrait avoir la charge de l'ordre du jour du Conseil et du suivi de la politique européenne. Il devra également, sans préjudice des attributions du Haut représentant, représenter l'Union sur la scène internationale. La création de ce nouveau poste témoigne d'une véritable évolution de l'Union européenne vers une entité plus politique. Aussi, le choix du futur premier président de l'Union européenne est-il particulièrement important, tant pour le bon fonctionnement de nos institutions que pour le message envoyé au monde. Si la candidature de Monsieur Tony Blair a recueilli plusieurs soutiens au sein de la classe politique française, certains de nos partenaires européens s'inquiètent de voir le poste de président de l'Union européenne attribué à une personnalité dont le pays n'est ni dans la zone euro, ni dans l'espace Schengen. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer son sentiment sur cette candidature ainsi que sur les candidatures alternatives.

### Texte de la réponse

Réunis le 19 novembre à Bruxelles, les chefs d'État et de gouvernement ont désigné le Premier ministre belge, M. Herman Van Rompuy, au poste de président du Conseil européen. Ils ont ainsi mis fin, de façon unanime, aux spéculations qui avaient pu précéder le choix du premier titulaire de cette nouvelle fonction établie par le traité de Lisbonne. Lors de la conférence de presse qui a suivi la réunion des chefs d'État ou de gouvernement, le Président de la République a accueilli en ces termes le choix de M. Van Rompuy : « C'est un choix qui, à mes yeux, est excellent. Excellent parce que c'est un homme de très grande qualité dont j'ai toujours apprécié les prises de position volontaristes à la table du Conseil. C'est un homme qui a su faire preuve de beaucoup d'habileté s'agissant de la Belgique et c'est un problème d'ailleurs, puisqu'il devra quitter ses fonctions de Premier ministre belge. C'est un homme profondément européen et je crois que c'est une très sage décision d'avoir choisi comme premier président stable du Conseil un homme qui vient d'un pays fondateur de l'Union européenne, d'un pays important, mais qui ne fait pas partie des plus importants, de façon que personne ne se sente exclu du processus ; un homme qui est habitué au compromis, au bon sens du terme, qui est la base du fonctionnement des institutions européennes. »

### Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Balkany](#)

**Circonscription :** Hauts-de-Seine (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 62940

**Rubrique :** Union européenne

**Ministère interrogé :** Affaires européennes

**Ministère attributaire :** Affaires européennes

Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 novembre 2009, page 10314

**Réponse publiée le :** 9 mars 2010, page 2628